

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 29 JANVIER 2020

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maïlys DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT,
Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Patricia PROHASKA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Rosine CARDON donne pouvoir à M. David CORBIN.
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Madame Carine NAVARRO.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maïlys DEL PIANTA.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 33

Madame Maïlys DEL PIANTA a été désignée Secrétaire de séance.

❧❧❧

2 - BUDGET PRINCIPAL – OUVERTURE DE CREDITS ANTICIPES

M. Jean-Jacques DALL'ACQUA expose que l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation précise le montant et l'affectation de ces crédits.

Pour 2020, les montants de ces crédits qu'il vous est proposé de voter sont les suivants :

1°)

Opération	Article / Fonction	Libellés	Montant
218	2128 832	Plan Phyto zéro	19 800,00
501	2188 810	Matériel ST (PA)	7 000,00
502	2188 0200	Matériel divers (PA)	5 000,00
504	2161 324	Acquisition patrimoine	12 000,00
508	2183 0200	Matériel informatique (PA)	20 000,00
509	2111 824	Acquisitions foncières	180 000,00
510	2121 823	Plantations	15 000,00
511	21318 0200	Bâtiments divers (PA)	10 000,00
539	20422 824	Opération Façades	9 700,00
720	2188 01	TEPCV	500,00
725	2138 412	Tribunes du stade	40 000,00
726	2128 824	Promenade Bellevue	33 000,00
1104	21318 0200	Acquisition chaudières	8 000,00
TOTAL			360 000,00

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** ce rapport,
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

2°)

719	21318 524	Espace Maïté Richier	600 000,00
-----	-----------	----------------------	------------

le **CONSEIL MUNICIPAL**, par 23 voix pour, 2 abstentions (Mme Maïlys DEL PIANTA, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES) et 8 voix contre (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA),

- **APPROUVE** ce rapport,
- **VOTE** les crédits anticipés précités.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 29 janvier 2020.
Suivent les signatures.-

Le Maire,



Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 03/02/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 03/02/2020